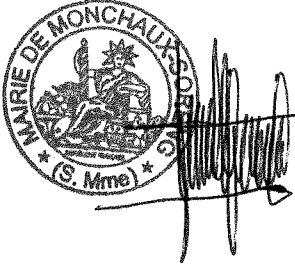


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MONCHAUX-SORENG

Délibération n°2026/09/006

DATE DE CONVOCATION : 15/09/2026	L'an deux mil vingt -six Le vingt-deux septembre à 19H00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean-Claude QUENOT, Maire.
DATE D’AFFICHAGE : 15/09/2026	<i>Etaient présents :</i> MM Jean-Claude QUENOT, Romain MAUBERT, Arnaud JACQUET, Thierry BLANGIER, Claude BOUTTE, Jérémy DUCLOYER Mmes Véronique PLANCHIN, Maryse MELLIER, Coralie FROIDURE, Germaine QUATRELIVRES, Elise LEJEUNE, Mélanie VENDANGER, Céline LEFEBVRE. Formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15	<i>Absents :</i> MM Jacques DUCROCQ (pouvoir à Mme Véronique PLANCHIN), Didier FLAMAND (pouvoir à Mme Maryse MELLIER). Mme Germaine QUATRELIVRES a été élue secrétaire.
OBJET : Devis - Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Rouen au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été publiée sur le site internet de la Communauté de communes Interrégionale d'Aumale/Blangy-sur-Bresle le Le Maire, Jean-Claude QUENOT 	Monsieur le Maire présente aux conseillers les devis suivants : ➤ Pour l'achat d'une nouvelle tondeuse : EURL PECQUERY : 1 139,25€ HT soit 1 367,10€ TTC BLOQUEL MOTOCULTURE : 1 186,80€ HT soit 1 424,16€ TTC. ➤ Pour la création d'un mur de soutènement ruelle à Nono : RICOUARD TP : 7 884€ HT soit 9 460,80€ TTC FLAMAND FABIEN : 9 890€ TTC (non soumis à la TVA). Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil décide : -de retenir l'offre de prix de l'entreprise BLOQUEL MOTOCULTURE pour la tondeuse ; -d'accepter le devis de RICOUARD TP pour le mur de soutènement.